

LISLE

Mai 2022

BULLETIN MUNICIPAL

N° 76





Bonjour à toutes et à tous,
Ah ce maudit Covid ! C'est à croire que l'on ne s'en sortira jamais ! Le plus gros semblait fait et puis patatras ! Il revient au galop. Nous n'avons même pas échappé au schéma catastrophe : le repas des aînés de Lisle qui se déroule toujours le premier dimanche de février avait déjà été sagement repoussé, par

mesure de précaution, d'un mois et demi, au 20 mars dernier. Malheureusement, la révolte du Covid a sonné et notre repas local a été impacté. Ce n'est bien sûr la faute à personne, ou à tout le monde, si l'on considère que depuis quelque temps toutes les mesures de protection existantes ont été mises aux oubliettes. Rassurons-nous, les élections approchaient et il ne nous fallait plus parler de Covid ! Et puis la tentation de l'immunité naturelle pour tous semble être un objectif du gouvernement, mais à quel prix !!! Le seul fait positif semblerait que le nouveau variant très contaminant n'apporterait que de maigres symptômes pour les personnes à jour de leur vaccination, agissant en gros comme un fort rhume. C'est la bonne nouvelle du jour que je peux moi-même confirmer, ayant été confronté à cette situation. Et pourtant ce repas des aînés fut un grand moment de bonheur, de joyeuses retrouvailles, de convivialité ravivée après un trop long temps d'isolement et de repli sur soi-même. La vie normale que l'on connaissait avant reprenait, annonçant des lendemains souriants. Qu'en sera-t-il ? L'avenir nous le dira.

Si nous devons chercher un point positif à cette pandémie au niveau communal, nous dirions qu'elle nous a permis de finaliser et de rendre plus performante une communication qui pouvait paraître quelque peu archaïque à l'époque d'internet et au vu du développement des réseaux sociaux. Merci à toutes celles et ceux qui ont permis cette mise en place. Surtout n'hésitez pas à nous contacter si vous ne recevez pas nos informations à la population.

Pour le côté négatif nous dirions que ce confinement a mis à mal beaucoup d'associations dans la plupart des collectivités. L'inactivité forcée et dans la durée n'est jamais bonne pour n'importe quelle association locale. Notre Comité des Fêtes a été renouvelé en grande partie. Nous remercions tous les gens qui ont bien voulu s'investir et prendre des responsabilités. Mais bien sûr ils vont avoir besoin de vous en tant que nouveaux bénévoles ou en tant qu'anciens bénévoles pour encadrer et aider à la préparation de notre fête. N'oublions pas la renommée de celle-ci. Après deux années blanches il est impératif de réussir la Saint-Roch 2022. Nous comptons sur vous et votre esprit de clocher pour remettre cette fête à sa place.

Par l'intermédiaire de notre bulletin municipal et des informations à la population vous êtes tenus au courant de l'actualité municipale. Durant les deux ans du Covid, nous avons terminé l'adressage, mais aussi les travaux du bar le « Bistrot du Coin » et du bâtiment de la mairie. Mais nous avons surtout géré un nombre excessivement important de documents d'urbanisme. Les maisons se vendent, les terrains constructibles partent comme des petits pains. L'attractivité de notre petit village en particulier et d'une paisible vie à la campagne en général, procurent un regain de dynamisme foncier. Il ne nous reste plus à l'heure actuelle, que deux lots à vendre à la zone à lotir de la Pierre Plantée. Ce ne sont certainement pas les commerçants lislois, les associations locales, ou nos écoles, qui vont se plaindre de cette nouvelle évolution. Et quand nous entendons les médias commenter au quotidien la désertification médicale ou le manque de distributeurs automatiques de billets dans les villages, nous pouvons être fiers de posséder ces deux richesses. A nous de savoir les conserver.

Ces 10 dernières années ont vu de grosses dépenses d'investissement : restauration de l'église, réalisation de l'Espace de Santé Rural, acquisition et travaux du bar central, restauration du bâtiment de la mairie, adressage, achat de matériel indispensable au fonctionnement d'une commune comme la nôtre, entretien de nos nombreux bâtiments communaux. Ces derniers sont au nombre d'une trentaine et, les propriétaires de maisons individuelles ne nous contrediront pas, il y a toujours quelque chose à faire. Il s'agit d'un investissement régulier et sans fin. Pour vous donner un ordre d'idées, en 2022 il nous faudrait restaurer entièrement un logement loué, refaire la toiture d'un autre logement à la location, changer la toiture du hall de la mairie, re-suivre la toiture en shingle du clubhouse du tennis. Mais encore, nous allons devoir enfin répondre aux demandes de l'école maternelle qui nous sollicite depuis longtemps pour la réalisation d'un préau, mais également réfléchir au changement, dans un proche avenir, du chauffage de l'école primaire. A ceci, nous devons ajouter une première éradication de globes énergivores existant sur notre commune, la poursuite de notre étude du bourg, mais encore la réalisation de réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement à la zone à lotir de la Pierre Plantée. Des dossiers ont été montés pour la plupart de ces projets. En fonction de l'acceptation ou non des aides de l'état (DETR) ou du département, des choix seront faits. L'objectif étant bien sûr d'en réaliser un maximum afin de se consacrer au gros et long dossier de l'étude du bourg dans les années à venir.

Mais 2022 et de 2023 vont rester deux années de transition au niveau du budget et des finances. Il nous faut quelque peu respirer et rester calme au sujet de tout nouveau gros projet. Nous gardons cependant un budget de fonctionnement toujours réaliste et en augmentation par rapport au prix des fournitures, des travaux, de l'énergie. Il nous faut conserver de la souplesse et de la flexibilité au niveau des dépenses de fonctionnement bien souvent incompressibles. Quant aux recettes, elles se limitent à trois possibilités : les locations, les dotations, la fiscalité. Au niveau des locations, nous louons actuellement cinq logements communaux et des garages et en plus nous touchons des loyers des praticiens de santé pour l'Espace de Santé Rural et du gérant du bar, dont les montants remboursent les annuités d'emprunt réalisés pour les travaux sur ces bâtiments. Les dotations, quant à elles, sont à la baisse depuis des années ; notamment au niveau de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de l'Etat (environ 40 000€ en 4 ans de 2014 à 2018) et de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale). Le seul paramètre sur lequel nous pouvons intervenir reste donc la fiscalité. Il est impératif pour nous de revoir à la hausse notre capacité d'autofinancement, résultat de la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement. Si depuis une vingtaine d'années nous avons pu contenir l'évolution de la fiscalité à son strict minimum, il paraît aujourd'hui urgent de faire un effort si l'on veut poursuivre des projets indispensables et raisonnables. Des explications à ce sujet vous sont données sur la partie budget page 6 ainsi que des comparaisons avec des communes de même strate à l'intérieur de la CCPR et au niveau du département. Mais n'oublions pas que le gros projet des prochaines années sera l'aménagement du bourg. Après la synthèse des questionnaires du dernier bulletin municipal, une restitution sera faite lors de la réunion publique, maintes fois programmée et toujours repoussée suite au Covid. Il nous faudra alors travailler sur les sectorisations à définir et à prioriser. Le temps sera ensuite venu pour la réalisation d'un avant-projet sommaire effectué en étroite collaboration avec la population. Début des travaux en 2024 ?

Il est évident que je ne peux terminer ce mot du maire sans parler de la situation en Ukraine. Comme vous tous nous restons impuissants devant ces images bouleversantes, révoltantes, à la limite du soutenable. Comment est-il possible qu'un fou puisse agir de la sorte à notre époque sans que personne ne puisse intervenir ? Nous croyons rêver et espérons qu'à la parution de ce

bulletin, la situation aura évolué dans le bon sens sans, bien sûr, la moindre certitude. Pour le moment nous ne pouvons que remercier les gens qui nous ont apporté beaucoup de dons lors de la collecte et ceux qui se sont proposés pour accueillir des réfugiés Ukrainiens. La couverture de ce bulletin constitue un hommage rendu à l'Ukraine.

L'occasion est belle pour moi de remercier ici l'équipe municipale quotidiennement au travail, avec une répartition des tâches bien définie. Tous les 15 jours, une réunion maire, adjoints, conseillers délégués et autres conseillers, si besoin, est organisée afin de faire un point régulier sur l'avancement des différents dossiers, sur le fonctionnement des services, sur l'actualité et sur la trésorerie du moment. Au vu de la complication croissante de la fonction d'élus, une bonne entente et une harmonie non discordante ne peuvent qu'être profitables à la réussite d'une collectivité. Restons le plus longtemps possible dans cette dynamique qui requiert de plus en plus d'investissement personnel dans une société devenant de plus en plus individualiste et dans ce délicat contexte de pandémie.

Pour terminer sur une note plus optimiste, depuis une vingtaine d'années la commune peut être fière d'annoncer sa huitième centenaire. Rappelons que la doyenne de nos centenaires, Mme Nadal, est décédée à l'âge de 107 ans. C'est ici la preuve irréfutable d'une certaine qualité de vie à Lisle à l'écart des fortes pollutions.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été, réalisant peut-être enfin des projets plusieurs fois repoussés à cause de la pandémie. Profitez-en bien et protégez vous.

Le Maire,
Joël Constant




La cérémonie du 8 mai, à gauche au stade pour commémorer la Journée Nationale de la Déportation du 22 avril, et à droite devant le Monument aux Morts pour la Victoire du 8 mai 1945



Réunion du 17 novembre 2021

- Accord pour un dépôt numérique des autorisations d'urbanisme à compter du 1er janvier 2022 par le biais d'un guichet unique.
- Accord pour renouveler le contrat du camping avec l'association MAJUFAGUY. (pour 2ans ans au lieu de 5 ans).
- Report au prochain conseil municipal de la décision pour le renouvellement du Contrat d'Affermage pour l'assainissement (SAUR) Validation du rapport sur le prix et la qualité du service public eau et assainissement (RPOS)
- Acceptation de la motion proposée par l'Union des maires de la Dordogne demandant un traitement différencié entre territoires urbains et territoires ruraux au niveau de l'urbanisme.
- Point sur la trésorerie (remboursement d'emprunt) et prévisions budgétaires
- Projet d'aménagement de l'ancienne peupleraie. Ce projet multi-composants peut être porté par la Communauté de Communes du Périgord Ribérais. Après délibération le conseil donne son accord avec une abstention.
- Le Conseil autorise l'achat de 150 € de jouets neufs au profit de l'association « Du Jouet qui sourit » à l'occasion de la journée « Pères Noël motards » du 5 décembre 2021 pour une distribution aux enfants malades de l'hôpital de Périgueux.
- Divers : Commission Développement Durable de la CCPR ; ouverture d'une sous-commission pour la mobilité ; Terra Aventure : réflexion sur l'adhésion possible de la commune en 2022 ; problème des pigeons dans le bourg ; vidéo-projecteur à faire réparer ; remerciements pour les dons de chrysanthèmes.

Réunion du 16 décembre 2021

- Validation du renouvellement du contrat d'affermage avec la SAUR pour l'assainissement collectif qui arrive à échéance fin 2021.
- Vote des tarifs assainissement pour 2022 : Prime annuelle et consommation en M³ : Une augmentation de 3% a été décidée à la majorité.
- Accord du conseil pour la création du poste d'adjoint technique au 01/01/2022. Un contrat de 6 mois a été établi avec 2 mois à l'essai.
- Proposition d'un changement de grade pour un agent communal.
- Réponse favorable des ambulances lisloises pour l'acquisition d'une parcelle à la ZAE.
- Mise en place d'un réseau pour les eaux pluviales à la zone à lotir de la Pierre Plantée. Inscription au budget 2022.
- SDE24 : - éradication des globes énergivores à réaliser en 2022 ; - Validation pour l'Extension en 2022 de l'éclairage public au Bordinage avec moins de lampadaires -Acceptation d'un contrat de modernisation de l'éclairage public en 2023, pour les points lumineux vétustes sur la commune (projet sur 4 ans).
- proposition pour la mise en place de deux bâtiments avec couverture photovoltaïque à la ZAE. Une estimation des travaux est demandée par le conseil municipal.
- Divers : Marché de Noël – Annulation des vœux du maire – Repas des aînés – Eaux pluviales route de Brantôme – Tarifs EDF Salle des Fêtes – Chèque sport alloué aux étudiants – Courrier reçu d'une école privée – Courrier reçu de Mistral GUENE pour l'installation d'une station de lavage de voitures – Courrier de l'association de chasse pour l'utilisation d'un local communal.

Réunion du 20 janvier 2022

- Approbation des différents dossiers (DETR) : Eradication des globes énergivores - Logement communal conventionné (ancien 3ème âge) Route de Brantôme - Logement communal en cours de conventionnement - Construction d'un préau à l'école maternelle - Restauration toiture du hall de la Mairie - Aménagement du centre-bourg.
Autres demandes d'aides : Extension éclairage public « Le Bordinage » - Réseaux « Pierre-Plantée » - Logiciel cimetière - Matériel communal - Ancienne peupleraie – Voirie – Bâtiments communaux.
- Construction de bâtiment(s) à la ZAE : Ajournement du projet compte-tenu du coût élevé des travaux. Réflexion pour d'autres utilisations sur ce lieu.
- Report de la décision pour le montant des prochains réseaux à la zone à lotir de la Pierre Plantée, en attente des devis.
- Adhésion à un projet de « participation citoyenne ». Proposition non retenue par le conseil municipal.
- Accord du conseil municipal pour la fermeture au public du secrétariat de la mairie le lundi après-midi en plus du mercredi après-midi.
- Commencement de la révision du Document Unique, règlement intérieur et plan communal de sauvegarde.
- Report au prochain conseil d'une réflexion sur la future tarification de la cantine
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service médecine du Centre de Gestion adopté pour 2 ans.
- Divers : Décision de ne pas installer de capteur Co2 et de purificateur dans les écoles.





Réunion du 10 mars 2022

- Vote des Comptes-administratifs 2021 : Commune et Assainissement, accepté à l'unanimité.
- Approbation par le conseil des Comptes de gestion 2021 : Commune et Assainissement.
- Approbation par le conseil de l'affectation des résultats.
- Budget primitif 2022 Commune et assainissement .
- Réflexion sur le Taux 2022 taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie, une décision sera prise au prochain conseil municipal.
- Présentation des Prévisions budgétaires pour le vote du budget le jeudi 7 avril 2022.
- Accord du conseil pour repousser le Contrat de modernisation de l'éclairage public avec le SDE 24 de 2 ans pour la convention de 4 ans (2025 à 2028).
- Décision pour la réalisation de l'extension de l'éclairage public au Bordiérage en 2023 ou 2024.
- Programmation 2022-2023 pour l'étude du bourg : La restitution des questionnaires et la réunion publique permettront de réfléchir sur l'avant projet sommaire prévu en 2023
- Acceptation du conseil de transformer le contrat communal en FEC (Fonds d'Equipement des Communes) pour la toiture du hall de la mairie et pour une demande d'aide départementale pour les réseaux d'eaux pluviales à la Pierre Plantée.
- Validation par le conseil d'avancements de grades.
- Accord du conseil pour vendre une remorque agricole.
- Un tableau des permanences pour les élections à venir : 10 Avril – 24 Avril et 12 et 19 Juin 2022 sera fait et envoyé aux élus pour confirmation.
- Délibération sur la location de la salle des fêtes : location au week-end et à la demi-journée pour les petites réceptions.
- Réflexion sur le montant du loyer pour L'Espace de Santé Rural, Le contrat de location de l'Espace de Santé Rural arrive à échéance le 15 juin 2022. A revoir lors de la prochaine réunion du CM.
- Recherche d'un terrain pour les Ambulances Lisloises pour la construction de chambres funéraires.
- Programmation d'une réunion pour le réseau des eaux pluviales Rue des Prairies.
- Divers : Proposition de revenir à la salle du Conseil pour les futures réunions du conseil – Accord du conseil pour la ré-installation de la terrasse d'été au bistrot du coin et programmation d'un concours de pétanque par le gérant.

Réunion du 7 avril 2022

- Vote du conseil municipal à la majorité pour une hausse de 3% sur les taxes foncières bâties et non bâties.
- Vote du conseil municipal à la majorité pour le budget de fonctionnement et d'investissement commune et à l'unanimité pour le budget de fonctionnement et d'investissement assainissement.
- Autorisation de solliciter les banques pour la réalisation d'un emprunt de 65 000 €.
- Accord du conseil municipal pour des demandes d'aides au conseil départemental pour les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement à la Pierre Plantée.
- Renouvellement du bail de l'Espace de Santé Rural qui arrive à échéance le 15 juin 2022, sans augmentation des loyers sur une durée de 3 ans.
- Accord du conseil municipal pour un devis de 7059,75€ pour l'éradication de globes énergivores.
- Accord du conseil municipal pour un diagnostic énergétique à l'école primaire (coût 568,65 €).
- Accord de principe du conseil municipal pour la vente d'un chemin rural à la Sénédie.
- Consultation et acceptation des élus du tableau des permanences à tenir pour les élections présidentielles et législatives.
- Divers : Synthèse du questionnaire pour l'étude du bourg à finaliser.



Les premières constructions sur le terrain de la Pierre Plantée.



Deuxième tour des élections Présidentielles : le dépouillement se prépare



COMMUNE	Section de Fonctionnement
Résultat reporté 2020	168 183,37 €
Dépenses réalisées	-612 301,60 €
Recettes réalisées	655 124,31 €
Résultat de l'exercice de fonctionnement	211 006,08 €
	Section d'Investissement
Résultat reporté 2019	1 516,18 €
Dépenses réalisées	-724 847,60 €
Recettes réalisées	514 183,31 €
Résultat de l'exercice de l'investissement	-209 148,11 €
Reste à Réaliser en 2022	Section d'Investissement
Dépenses	-10 000,00 €
Recettes	21 366,00 €
Résultat du RAR	11 366,00 €
Résultat cumulé de	l'exercice 2021
Résultat de l'ensemble du budget de la commune 2021	13 223,97 €

ASSAINISSEMENT	Section de Fonctionnement
Résultat reporté 2020	82 936,78 €
Dépenses réalisées	-58 417,08 €
Recettes réalisées	40 509,74 €
Résultat de l'exercice fonctionnement	65 029,44 €
	Section d'Investissement
Résultat reporté 2020	42 891,81 €
Dépenses réalisées	-1 792,00 €
Recettes réalisées	10 626,00 €
Résultat de l'exercice investissement	51 725,81 €
Résultat cumulé de	l'exercice 2021
Résultat de l'ensemble du budget de l'assainissement 2020	116 755,25 €

Précisions Budgétaires

En 2022, la commune termine deux emprunts, un de 60 000 € et un de 45 000 €. L'emprunt de 65 000 € prévu budgétairement cette année, et dont la 1^{ère} annuité commencera en 2023, se substitue donc à ceux qui s'achèvent avec même un montant moindre pour ne pas augmenter notre endettement.

En 2 ans, le capital restant dû est passé de 1 336 216 € à 850 763 € du fait du remboursement de gros emprunts en attente de subventions pour l'Espace de Santé Rural et d'un plus modeste pour le bar « Le bistrot du coin ».

Comme expliqué dans le mot du maire, notre capacité d'autofinancement est étroitement liée à nos dépenses bien sûr, souvent incompressibles et en augmentation régulière, mais aussi à nos recettes en diminution. Stabilité au niveau des loyers, mais surtout baisse importante des dotations depuis un certain nombre d'années, et constat d'une fiscalité basse par rapport aux communes de même strate.

Quelques points de comparaison :

Capacité d'autofinancement :

- Commune de Lisle aujourd'hui avant toute augmentation de la fiscalité : **55 € / habitant**
- Communes de même strate au niveau du département : **161 € / habitant**

La fiscalité représente :

- Commune de Lisle : **359 € / habitant**
- Communes de même strate au niveau du département : **423 € / habitant (+18 %)**

Taux de la taxe foncière bâtie :

- Commune de Lisle : **10,99 % en 2020, 11,15 % en 2021**
- Communes de la CCPR >500 habitants : **14,25 %**
- Communes de même strate au niveau du département : **17,26 € %**

(Il faudrait 8 augmentations successives de 3 % pour passer de 11,15 % à 14,25 %)

Taux de la taxe foncière non bâtie :

- Commune de Lisle : **40,60 % en 2020, 41,41 % en 2021**
- Communes de la CCPR >500 habitants : **55,18 %**
- Communes de même strate au niveau du département : **73,16 € %**

Pour la petite histoire et pour comprendre ces différences de fiscalité avec des communes comme la nôtre nous devons revenir en 2014 lorsque la Communauté de Communes du Pays Ribéraçois a pris la compétence scolaire et extra-scolaire. Pour couvrir les frais de fonctionnement de cette nouvelle compétence la CCPR a dû augmenter ses taux de fiscalité mais a bien sûr demandé aux communes de baisser d'autant leurs propres taux pour des dépenses qu'elles n'avaient plus et pour éviter d'alourdir la note du contribuable. Certaines communes comme la nôtre ont joué le jeu, d'autres non, ce qui a suscité quelques remous à l'époque au sein de la CCPR, accusée bien sûr d'être la seule responsable de cette augmentation des impôts.

Rappelons la position de la commune de Lisle à cette époque. La taxe d'habitation avait alors baissé d'environ 6 % (passage de 9,04 % à 8,50 %). Et même si cette taxe d'habitation n'est plus perçue aujourd'hui, elle nous est à peu près intégralement compensée, mais pour un montant correspondant à un taux de 8,50 et non de 9,04, ce qui signifie une perte significative liée de plus au fait qu'elle n'est pas actualisée depuis quelques années. La taxe foncière avait subi une baisse très importante de 14,6 % (de 12,30 % à 10,50 %) et la taxe sur le foncier non bâti de 6,9 % avec un passage de 41,91 % à 39 %. Aucune remarque n'était venue bien sûr des contribuables pour lesquels l'opération était neutre. Mais il est nécessaire de rappeler ces faits pour expliquer nos taux actuels particulièrement bas, par rapport à des communes de la CCPR qui ont pu entasser ainsi un petit matelas depuis quelques années. Le débat de l'époque est clos, mais nous devons faire avec et il est bon de leur rappeler.

De plus, un certain laxisme au niveau de notre fiscalité locale a été prôné par les différents conseils afin de protéger financièrement les citoyens, toujours bien sûr avec la volonté de bien faire, mais d'un impact direct sur notre capacité d'autofinancement. De plus, de nombreuses réalisations ont également vu le jour et nous obligent à réagir. Mais nous n'avons pas voulu franchir le pas d'une trop grosse augmentation, conseillée de 6 à 8 % en nous cantonnant à une augmentation plus raisonnable de 3 % au niveau des deux taxes (TFB et TFNB), dans le contexte actuel et dans la mesure où l'Etat a déjà augmenté ses propres bases. Nous aurons cette année un budget de transition afin de réaliser un minimum de projets indispensables à notre commune et pour conserver ce dynamisme qui caractérise notre petite localité.

Rappelons enfin que, si la taxe d'habitation sur les maisons principales n'est plus d'actualité pour vous, le taux de la taxe foncière bâtie du département qui n'est plus prélevée par ce dernier sur vos feuilles d'impôts, s'ajoute à notre taux communal, pour un montant total qui reste inchangé pour vous en dehors des augmentations de 2022.

En espérant ces explications satisfaisantes pour le contribuable que vous êtes.



ASSAINISSEMENT Fonctionnement			
Dépenses	€	Recettes	€
Charges à caractère général	42 600,00 €	excédent de fonctionnement antérieur	65 029,44 €
Charges de Personnel	8 500,00 €	Redevance assainissement	30 000,00 €
Dotations aux Amortissements	8 867,00 €	Prime d'épuration	2 300,00 €
Virement à la section investissement	39 154,44 €	Subvention d'investissement	1 792,00 €
Total Dépenses	99 121,44 €	Total Recettes	99 121,44 €

ASSAINISSEMENT Investissement			
Dépenses	€	Recettes	€
Subvention amortissement	1 792,00 €	Excédent reporté	51 725,81 €
Charges à caractère général	17 955,25 €	Virement section à section	39 154,44 €
Travaux/étude extension réseau	80 000,00 €	Amortissements autres	8 867,00 €
Total Dépenses	99 747,25 €	Total Recettes	99 747,25 €



Les lagunes de l'assainissement collectif

Associations et leurs subventions 2022	
Amicale Laïque	1 000,00 €
Association Foires & Marchés	750,00 €
Belisle Western	150,00 €
Club de Tennis Val de Dronne	335,00 €
Comité des Fêtes	1 500,00 €
Coop Scolaire Maternelle	400,00 €
Coop Scolaire Primaire	400,00 €
Délégués Départementaux Education Nationale	50,00 €
FNATH Brantôme	80,00 €
Le Roseau Lislois	310,00 €
Les Petits Pas de Lisle (Randonnée)	100,00 €
Limens club de foot	1 700,00 €
Lisle Tonic	150,00 €
Maires Sans Frontières	120,00 €
Parents d'élèves Tocane	50,00 €
Partenaires en Périgord banque alimentaire	80,00 €
Restaurants du Coeur	100,00 €
Rural Sauvage	530,00 €
Secours Catholique	50,00 €
Société Communale de Chasse	450,00 €
Vivre à Lisle	210,00 €
Collège de Tocane	150,00 €
Asso PREVER (Zéro Chômeurs CCPR)	423,50 €
Subventions exceptionnelles	911,50 €
Total :	10 000,00 €

Taux d'imposition de la commune pour l'année 2022

Taxe foncière bâtie : 11,48%
(11,15% en 2021)

Taxe foncière non-bâtie : 42,65%
(41,41% en 2021)

Taux d'imposition de la CCPR pour l'année 2022

Taxe foncière bâtie : 12,98% (idem 2021)

Taxe foncière non-bâtie : 44,80% (idem 2021)

CFE : 28,73% (idem 2021)

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 14,11% (14,08% en 2021)

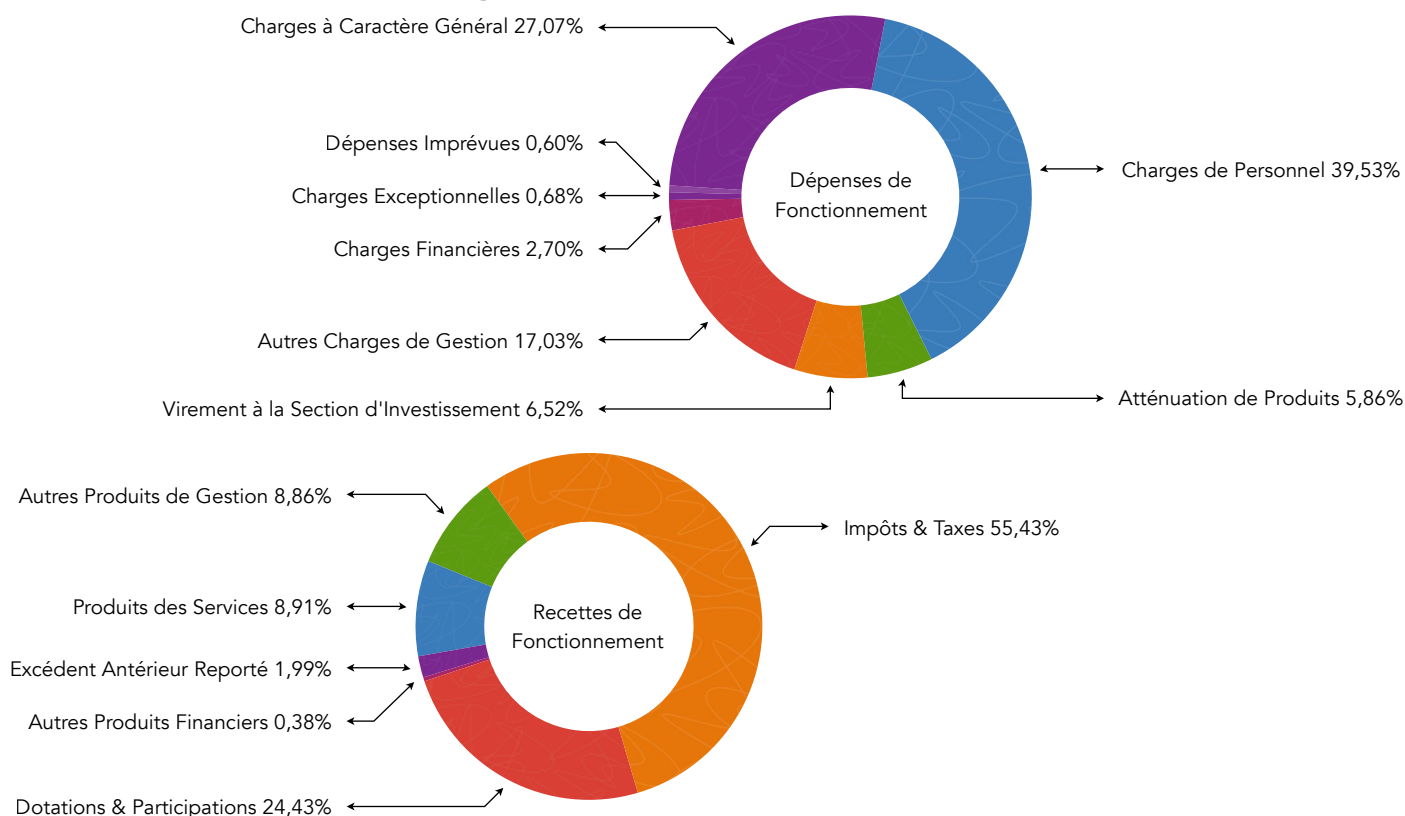


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	180 200,00 €	27,07 %	Excédent antérieur reporté	13 223,97 €	1,99 %
Charges de Personnel	263 160,00 €	39,53 %	Produits des services	59 300,00 €	8,91 %
Atténuation de Produits	39 000,00 €	5,86 %	Autres produits de gestion	59 000,00 €	8,86 %
Virement à la section d'investissement	43 367,97 €	6,52 %	Impôts et taxes	368 985,00 €	55,43 %
Autres charges de Gestion	113 368,00 €	17,03 %	Dotations et participations	162 639,00 €	24,43 %
Charges Financières	18 000,00 €	2,70 %	Autres Produits financiers	2 500,00 €	0,38 %
Charges exceptionnelles	4 552,00 €	0,68 %			
Dépenses Imprévues	4 000,00 €	0,60 %			
Total Dépenses	665 647,97 €	100 %	Total Recettes	665 647,97 €	100 %

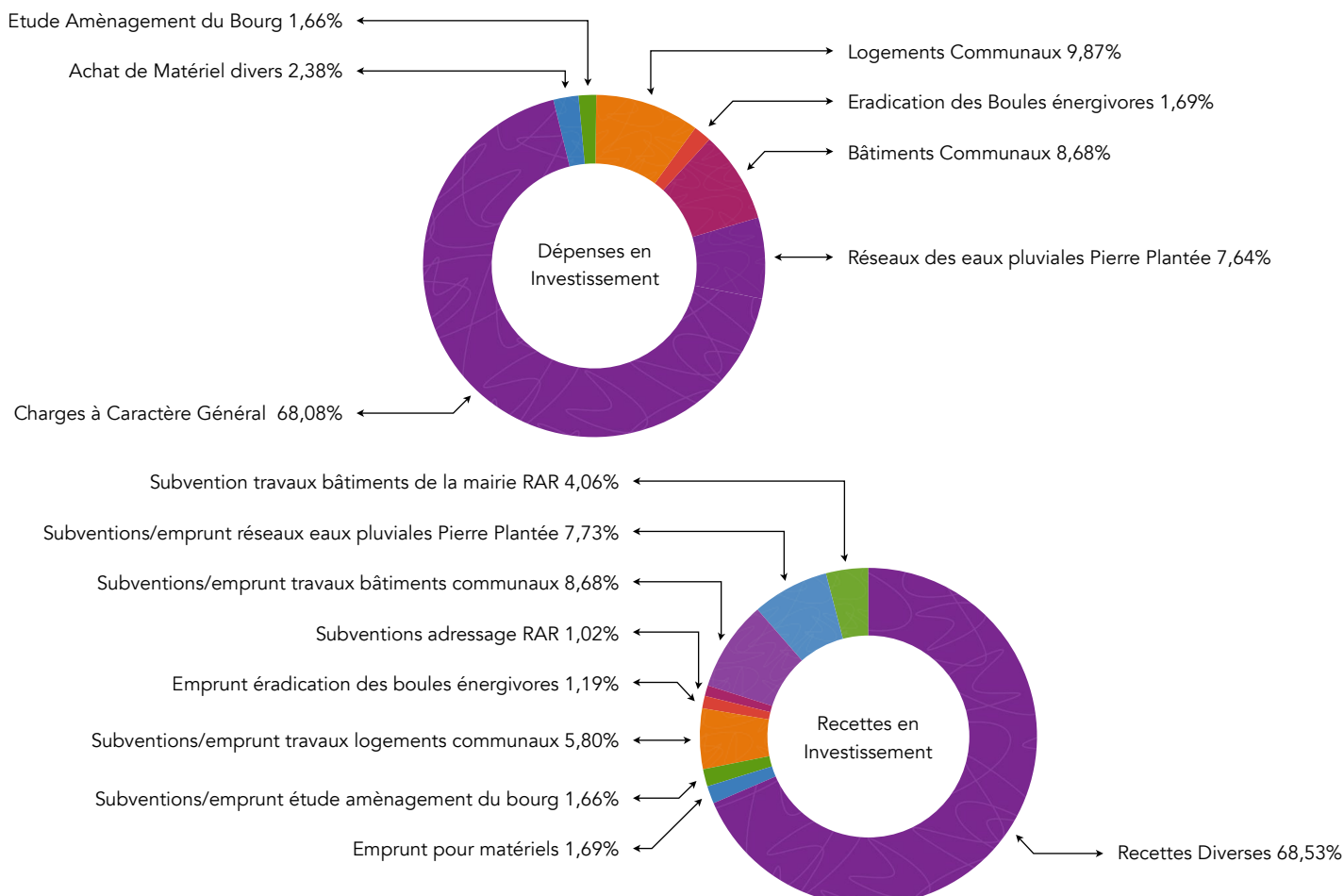
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	€	% du total	RECETTES D'INVESTISSEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	286 338,11 €	68,08 %	Recettes diverses	288 207,08 €	68,53 %
Achat de Matériel divers	10 000,00 €	2,38 %	Emprunt pour matériels	7 099,95 €	1,69 %
Étude aménagement du bourg	7 000,00 €	1,66 %	Subventions/emprunt étude aménagement du bourg	7 000,00 €	1,66 %
Logements communaux	41 518,00 €	9,87 %	Subventions/emprunt Travaux logements communaux	24 413,97 €	5,80 %
Eradication des boules énergivores	7 100,00 €	1,69 %	Emprunt éradication des boules énergivores	5 000,00 €	1,19 %
Bâtiments communaux	36 500,00 €	8,68 %	Subventions adressage	4 297,00 €	1,02 %
Réseaux eaux pluviales Pierre Plantée	32 128,00 €	7,64 %	Subventions/emprunt travaux bâtiments communaux	36 500,00 €	8,68 %
			Subvention/emprunt réseaux eaux pluviales Pierre Plantée	30 997,11 €	7,37 %
			Subvention travaux bâtiment de la mairie	17 069,00 €	4,06 %
Total Dépenses	420 584,11 €	100 %	Total Recettes	420 584,11 €	100 %



Budget Fonctionnement



Budget Investissement





Les Réunions de la CCPR :

Les procès verbaux de ces réunions sont disponibles en mairie si vous voulez les lire en entier.



- 23/11 : Commission enfance, jeunesse et culture
Commission santé et désertification médicale
- 24/11 : Commission aménagement de l'espace
- 29/11 : Commission voirie à Celles
- 07/12 : Maires sans frontières à Ribérac
- 08/12 : Conseil communautaire à St Vincent de Connezac
- 11/12 : Syndicat de transport du Ribérais à Villeteux
- 21/12 : Schéma cyclable CCPR
- 18/01 : Bureau CCPR à Segonzac
- 25/01 : Epidor - Natura 2000 à Ribérac
- 31/01 : Etude de faisabilité et d'opportunité pour une offre de santé CCPR à Verteillac
- 01/02 : Gendarmerie Ribérac
- 02/02 : Commission urbanisme CCPR
- 03/02 : Conseil communautaire à Ribérac
- 07/02 : Commissions économie et tourisme CCPR à Villeteux
- 12/02 : Comité syndical transport du Ribérais
- 14/02 : Conférence des maires CCPR à Montagnier
- 22/02 : SRB Dronne à Ribérac
- 01/03 : Réunion avec Limens JSA
Commission urbanisme CCPR
Commission développement durable CCPR
- 07/03 : Bureau CCPR à Grand-Brassac
- 08/03 : Conseil école primaire
- 09/03 : SMD3 à Siorac de Ribérac
- 15/03 : Pré-diagnostic énergétique sur logements communaux
- 17/03 : Conseil communautaire à Allemans
- 18/03 : Conseil école maternelle
- 23/03 : Conférence des maires CCPR à Villeteux
- 05/04 : Bureau CCPR à Bertric-Burée



La Semaine Multi-Active de la CCPR



« Lez'arts » à l'école



Atelier théâtre ados



« Séniors Faites du Sport »



Sortie famille château de Bridoire



Sortie séniors à « l'Ange Bleu »



Sortie culturelle « Carmen »



Plantation agro-verger à Villeteureix



Baby gym



Travaux aux Tourbières de Vendre



Le service voirie



Curage des fossés



Le service technique



Ecole Maternelle « Antoine Cruveillier »

Cet hiver, comme dans toutes les écoles de France, la dernière vague épidémique a très fortement impacté notre petite école (enfants et adultes).

Mais les beaux jours arrivant, la situation sanitaire s'améliorant et les protocoles s'allégeant, la vie normale peu à peu reprend son cours.

Pétassou que les enfants de l'école avaient confectionné, attendait le grand jour depuis maintenant 2 ans (premier confinement) et a reçu notre visite avant le Carnaval.

Nous nous sommes également rendus au Musée d'Art et d'Archéologie de Périgueux où les élèves de PS/MS ont pu réaliser un masque en terre cuite (thème de l'Afrique) et ceux de GS/CP, une peinture sur peau (thème de la préhistoire)

Avant les vacances de printemps, à l'école, les enfants ont aussi pu assister et participer à un spectacle interactif sur le thème du potager.

Début juin, les deux classes se rendront à Mensignac pour assister à un spectacle dans le cadre du Festival de la Vallée.



Ecole Primaire

Pendant l'année scolaire 2021-2022, les élèves de l'école élémentaire de Lisle ont pu bénéficier de soutien des intervenants sportifs de la CCPR.

Le premier cycle a porté sur le football.

Le deuxième était sur le « savoir rouler ». Ce cycle vélo a permis à certains élèves d'apprendre à faire du vélo seuls. Ils ont aussi pu s'initier au code de la route avec un parcours où des panneaux de signalisation étaient là pour les guider. Ils ont aussi appris le vocabulaire spécifique du vélo. Et les règles de sécurité n'ont plus de secrets pour eux (casques obligatoires jusqu'à 12 ans) !

La dernière intervention leur a permis de découvrir la course d'orientation, où les élèves se sont montrés capables de trouver des balises cachées.

Nous remercions la municipalité d'avoir mis à notre disposition le stade.

Enfin, pour finir cette année sportive, les élèves vont à la piscine de Saint Astier pour apprendre à nager ou se perfectionner. Merci à tous les parents accompagnateurs qui consacrent un peu de leur temps pour venir avec nous. Pour finir l'année, les élèves iront sur les courts de tennis pour une initiation.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LISLE

Afin d'attendre que les beaux jours reviennent en lisant un bon livre, nous avons fait l'achat de nombreux documents (policiers, terroirs, romantiques, historiques etc...).

Le mois de décembre fut l'occasion d'installer un joli plateau sur le thème de Noël, pour le plus grand plaisir des enfants.

Actuellement, et ce jusqu'à fin mars, une exposition photos "les jolis carnivals de Lisle" est à visiter. Vous pourrez peut-être vous reconnaître ou reconnaître des proches si vous passez nous voir.

Des enfants ont participé à décorer la bibliothèque en fabriquant de très jolis masques. Merci à Élise, Antonin et Eden qui ont bien mérité leurs petites récompenses.

Un site Facebook « Bibliothèque Municipale de Lisle » a été ouvert. Vous pouvez vous y abonner et nous laisser des messages ou demandes de livres si vous le désirez. Nous vous répondrons très rapidement.

Gaëlle Liess



Les horaires restent inchangés :

Hors vacances scolaires

Lundi	09h00 / 10h30 public	école primaire	14h30 / 16h00
Mardi	10h00 / 11h30 public		
Jeudi	09h00 / 10h30 public	école maternelle	14h30 / 15 h30

Période vacances scolaires

Mardi	10h00 / 11h30
Mercredi	10h30 / 12h00
Jeudi	10h30 / 12h00



Le Restaurant Scolaire

En images le menu du jour, fait maison avec des ingrédients frais.

Radis beurre en entrée suivi par poulet rôti et purée St Germain avec en dessert semoule au lait (journée du jeudi 12 mai).





Consultation citoyenne

Début février a pris fin la première consultation citoyenne de la commune sur la thématique du Bourg et de son futur aménagement. Nous avons récolté 70 retours via le formulaire papier et le formulaire dématérialisé. Nous sommes satisfaits de l'engouement qu'il a suscité et avons décidé, suite à la parution du journal local, de laisser ouvert le formulaire dématérialisé pour accueillir d'autres retours jusqu'au 31 août 2022 !

Nous avons édité un exemplaire regroupant l'ensemble des observations déposées et il sera bientôt consultable en mairie ainsi que sur notre site internet !

Afin de présenter les observations et les statistiques qui s'en dégagent nous prévoyons de réaliser une réunion publique dans les semaines à venir où vous êtes toutes et tous conviés pour en connaître un peu plus sur la vision de votre bourg de demain.

A terme, les résultats de ces formulaires seront mis à disposition du Bureau d'Etude qui accompagnera la commune dans ce projet pour qu'il puisse aussi avoir le point de vue des habitants, leurs attentes et leurs propositions (qu'elles soient réalistes ou non).

Nous vous remercions encore vivement pour le temps que vous avez accordé à remplir ce formulaire et nous tâcherons de répondre au maximum aux préoccupations des Lisloises et Lislois.

Pour rappel : LIEN VERS LE FORMULAIRE NUMERIQUE : <https://urlpetite.fr/erg>



Dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle habitat, un diagnostic « en marchant » a été réalisé par le bureau d'étude SEGAT (Société Etudes Générales Aménagement du Territoire) sur la commune de Lisle. L'idée, est de mettre en perspective les enjeux et les secteurs spatialisés afin de définir des objectifs et des orientations d'actions concernant la vacance des logements, la vacance commerciale et les bâts dégradés.

Le constat de la visite est le suivant :

Dans le bourg de la commune de Lisle comme dans les collectivités semblables, on trouve un bâti dense mitoyen en première ligne avec de la vacance du fait de la proximité du réseau de la voirie communale et de la route Départementale. Le bâti en seconde ligne est quant à lui davantage habité. Toutefois, des logements très dégradés et vacants se concentrent dans certains quartiers du bourg. Globalement, plus on s'éloigne du bourg, plus les logements sont récents avec des maisons individuelles des années 1970 jusqu'à des maisons individuelles très récentes ne nécessitant pas de gros travaux. Il est également observé un nombre conséquent de logements secondaires sur le territoire.

Les enjeux qui ressortent de cette étude et des débats qui ont suivi, aussi bien pour les communes rurales que les pôles intermédiaires comme Lisle, sont les suivants :

- Un besoin de rénovation énergétique
- L'adaptation au vieillissement /handicap
- Le traitement des pieds d'immeubles (RDC commerciaux, pas d'accès indépendant aux étages)
- Le traitement des dégradations ponctuelles et des secteurs d'habitat dégradés
- La remise sur le marché des logements vacants
- Le développement d'une offre locative
- Le traitement de certaines façades en centre bourg





Espace de Santé Rural

Printemps 2022, trois ans déjà que nous avons intégré l'Espace de Santé Rural de Lisle.

L'équipe, déjà soudée par l'élaboration du projet, a pu investir un espace de travail commun au cœur du village. Les retours sont unanimes, les patients comme les soignants se sentent bien dans cet espace de soin partagé. Des locaux neufs alliant l'ancien et le moderne et s'intégrant parfaitement au bâti ancien du bourg. Les patients venant d'autres villages sont souvent surpris par le dynamisme du bourg et tous ses commerces de proximité. Certains découvrent également le patrimoine local entre deux rendez vous ou le temps de la consultation d'un proche.

L'équipe s'agrandit doucement et nous travaillons désormais à définir notre projet de santé pour les années à venir. Pour nous aider dans cette démarche, nous accueillerons Sophie Gady au courant de l'été, psychologue et future coordinatrice de l'Espace de Santé Rural. Une grande étape pour notre Espace de Santé qui se structure et va proposer des actions de prévention en lien avec le territoire et l'agence régionale de santé.

Pour finir, le lien avec la commune est important pour nous, c'est pour cette raison que nous participerons avec plaisir à la consultation citoyenne d'aménagement du bourg. Un bourg et une maison de santé accessible à tous.

Pour nous suivre sur facebook : @esrlisle24350

L'équipe de l'Espace de Santé Rural de Lisle



Informations communales de dernière minute :

La commune de Lisle vient d'être classée en ZIP (Zone d'Intervention Prioritaire) par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Ce classement donne droit à certains avantages au niveau du fonctionnement.

Camping Municipal du Pont

Des travaux de rénovation ont été effectués par nos agents sur le bâtiment des sanitaires handicapés. Une nouvelle porte et des fenêtres remplacent celles en bois très abîmées par le temps. Un coup de peinture à l'intérieur et un nouveau plafond en lamelles PVC donnent plus de confort à nos vacanciers.



Pour info, les gérants, Guy, Martine & Julien organisent un rassemblement privé de motos et de quelques voitures anciennes du 9 au 11 juillet 2022.





Notre Mairie s'est refait une beauté au cours de l'été dernier. Mais nous pouvons nous interroger sur son existence au cours des siècles.

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), la Mairie est l'édifice où se trouve le bureau d'un maire. Il peut s'agir également de la charge, la dignité de Maire du Palais. A l'époque mérovingienne, le Maire du Palais était le plus haut dignitaire du royaume franc après le roi. Simple intendant à l'origine, il prend peu à peu plus de pouvoirs jusqu'à renverser le roi, tel Pépin le Bref qui dépose le dernier roi mérovingien Childéric III.

L'élection du maire relève d'une tradition civique héritée au Moyen Age. La commune est dirigée par un collège de Consuls nommés à vie et chargés de l'administration urbaine, du prélèvement des impôts et de la justice. Leur nombre est fixé à 12 en référence aux apôtres du Christ. La gestion de la commune de Lisle est fixée par la Charte de Philippe le Bel en juillet 1309 (Cf notre numéro 64 du Mai 2016)

Variant avec les périodes ou les régions, les Consuls sont appelés Echevins dans le Nord de la France ou en Belgique avec à leur tête un Bourgmestre. Dans le Sud Ouest on trouve également des Jurats, des baillis, recteurs, sénéchaux ou podestats. Toulouse est dirigée dès 1147 par des Capitouls.

Le décret du 14/12/1789 met en place les 1ères élections municipales qui auront lieu l'année suivante, mais le cadre juridique encore actuel est élaboré le 05/04/1884.

La mairie de Lisle n'a pas été toujours présente là où nous la connaissons. Selon l'abbé Farnier dans «Histoire de Lisle», la maison des consuls aurait pu se trouver primitivement en haut de la rue de Périgueux, mais à la fin de la guerre de cent ans en 1453, elle semble déjà se trouver à l'angle de la rue de la Bascule et de la rue principale, tout près de l'église.

Combien de temps restera -t-elle là, nous ne le savons pas. Mais lors du projet de construction de l'école de garçons qui sera effective en 1865, les plans prévoient une salle pour la mairie en haut des escaliers, à l'angle de la rue de Périgueux et de la place.

Le projet d'école enfantine voit le jour en octobre 1931 et s'installe dans le local de la mairie qui est transférée rue de Bussac. Certains de nos aînés se souviennent des visites médicales ou séances de vaccination qui avaient lieu dans les mairies où les enfants défilaient à la queue leu leu.

L'occupation de la mairie à l'emplacement actuel fera, l'objet d'une série de négociations dont nous vous parlerons dans notre prochain numéro.

(Sources : CNRTL, «Histoire de Lisle» de l'abbé Farnier , archives communales,...)

A suivre...





Notre patrimoine

Afin d'illustrer les constats relatifs au plateau de Pommiers-Dourles-Picandine relatés dans nos deux derniers numéros, nous vous proposons de découvrir divers points d'eau de la commune, peut être le préambule à l'élaboration suggérée d'un circuit pédestre des fontaines.

A cet effet nous remercions Mme Patricia Sarlat ancienne habitante de la commune qui a bien voulu nous confier ses travaux.

❧ Puits de Malestire ou Milletire. ❧

Très belle construction de ce puits dont la forme arrondie contraste avec les différentes constructions rencontrées dans la commune de Lisle.

*On appelait autrefois ce petit édifice, le puits de Malestire ou bien Milletire.
L'actuel moulin de Jansou, tout proche, portait, selon certains documents d'archives, le même nom.*

Chemin conduisant à la fontaine et au lavoir de Charmonteix.



Personnage Lislois



Camille Oreiller, à gauche, et Roland Ricard, deux facteurs lislois qui profitaient du marché du mardi matin, attirant alors beaucoup de monde, pour distribuer leur courrier et économiser ainsi leurs jambes lors de la tournée à suivre. Camille était une figure lisloise qui effectuait sa tournée quotidienne à pied, à vélo ou à moto sur la fin de sa carrière.

Camille était un facteur à tout faire : courrier, mandat, commissions diverses, nourriture, médicaments. Mais il faisait également suivre sa seringue car il faisait des piqûres au gré de son périple. Pour justifier une certaine calvitie sur la fin de son activité, il expliquait qu'en baissant la tête pour prendre le courrier dans sa mallette, les femmes en profitaient pour lui faire la bise sur le haut de la tête.

Un bon vivant qui n'en pas douter cotoya un certain Marcel Courcelas bien connu dans le village à qui Camille apprit le métier de facteur.

Quant à Roland Ricard, il s'occupait, après sa tournée, de ses chèvres. Sa fille et un des ses fils ont intégré la Poste, ainsi que le fils et la petite fille de Camille.

LES ASSOCIATIONS





Malgré encore une année marquée par la crise sanitaire liée à la Covid 19, nous avons rouvert notre école de tennis et assuré les cours adultes dès septembre 2021.

Notre sport, avec une application stricte du protocole de reprise édicté par le ministère et la fédération Française de tennis permet aux enfants de l'école de tennis de retrouver leur camarade d'entraînement et aux adultes de pouvoir jouer en compétition.



École de tennis et tennis à l'école

La saison 2022 a débuté en septembre avec la journée des associations à la plaine des sports de St Méard de Dronne. L'école de tennis a repris avec 38 élèves.

Les cycles au profit des écoles ont enfin repris normalement avec un cycle à Verteillac et actuellement un cycle au profit des écoles de Celles.

L'action « tennis à l'école » avec les écoles de Lisle devrait être réalisé en juin en fonction du cycle pédagogique.

Tennis adultes compétition et loisirs.

Pour les adultes, trois championnats se sont déroulés de septembre 2021 à mars 2022. Nous avons engagé 2 équipes en Mixte, 1 équipe en seniors +35 messieurs, 1

équipe en championnat Démarais, 1 équipe messieurs et 1 équipe dames en championnat du Périgord. Les conditions atmosphériques font que les rencontres se sont déroulées principalement sur le site de Celles.

Les entraînements adultes, se poursuivent à Celles le mardi et jeudi soir.

Le tennis loisirs continue ses activités le mercredi après-midi à LISLE.

Résultats sportifs.

L'équipe masculine termine première de sa poule en championnat du Périgord et s'incline en demi-finale.

L'équipe féminine termine également première de la phase de poule et après une victoire 5/0 en demi-finale s'impose en finale en 3^{ème} division et est sacrée championne du Périgord.

Fanny habitante de Lisle fait partie de l'équipe championne.

Bravo à elles.

Première victoire en tournoi pour Tom en décembre au CAP Tennis. Bravo



Activités associatives.

Après l'organisation d'un loto à Celles en novembre, votre association tennis a organisé un concours de belote dans la salle des fêtes de Lisle le 5 mars 2022.

L'étendue de notre offre, (sport santé, sport sur ordonnance, tennis loisirs, tennis compétition) ouverte à tous et quel que soit votre âge dès 3 ans vous assure de trouver une formule qui vous conviendra.

N'hésitez pas à nous contacter.

Retrouvez nous sur facebook [@TCValdeDronne](#).

Contact : tel : 06 85 05 30 67 ; mail : 59240666@fft.fr.

Correspondantes LISLE : Suzy HESELTON 06 06 60 75 60 et Fanny VEDOVOTTO 06 43 40 12 08.



L'association LISLE TONIC regroupe une quarantaine d'adhérents qui se retrouvent dans une ambiance conviviale chaque semaine, dans la salle des Fêtes de Lisle :

- Lundi de 10h à 11h – PILATES
- Mercredi de 10h à 11h30- HATHA-YOGA
- Jeudi de 10h à 11h- BODY FORM



Notre prochaine Assemblée Générale se déroulera en septembre 2022.

Nous participerons à la Journée des Associations organisée par la Communauté de Communes et qui se tiendra à la rentrée prochaine. « Venez découvrir nos activités ! »

Le club envisage d'étendre ses activités au QI JONG à partir de septembre. Si vous êtes intéressé(e)s, contactez-nous par mail lisletonic24350@gmail.com ou par téléphone à Josiane ROUSSEAU, Présidente, tél : 06 14 29 19 99 / Annie DEL BOCA, secrétaire, tél : 06 28 84 41 56



Du Jouet Qui Sourit

Grâce à vos dons de jouets, jeux, vêtements, déco etc..., et à la revente de ces articles, nous avons pu renouveler le stock de jouets des services de pédiatrie des hôpitaux de Périgueux et Bergerac et offrir à chaque enfant hospitalisé un joli cadeau. Nous remercions pour leur participation la mairie de Lisle et l'association des « pères Noël motards ». Nous expédions beaucoup de jouets aux enfants sinistrés, c'est un objectif nécessaire pour redonner le sourire à ces enfants. Grâce au bénéfice de la revente des articles divers à la boutique (situé à 46 Grand Rue 24350 Lisle) et sur des plates-formes existantes (Le Bon Coin, Vinted) l'association « du Jouet qui Sourit » aide financièrement les familles d'enfants malades. En parallèle nous nous investissons dans notre commune pour distraire les enfants aux différentes manifestations. Nous sommes en partenariat avec diverses associations pour une meilleure efficacité. Vous pouvez nous suivre sur Facebook association « du Jouet qui Sourit ». Toute l'équipe de l'association vous remercie. Nadine Duclaud 06 58 37 31 14



Association Foires et Marchés de Lisle



Nous vous avons promis de belles surprises !!! nous espérons vous avoir comblés !!!

Le 12 décembre, un magnifique et très attractif marché de Noël a été organisé.

Le Père-Noël et son équipe de lutins ont gâté les enfants avec des bonbons. Des cadeaux ont aussi été offerts par l'association « du Jouet qui Sourit » que nous remercions chaleureusement. La calèche de Michel Troly a permis à petits et plus grands de faire le tour du village, les mascottes ont égailli les rues et les places, la chorale des Fripouilles a mis une touche musicale dans l'église, les exposants venus nombreux ont fait découvrir leurs objets, une tombola a récompensé les plus chanceux d'entre vous et un excellent bœuf bourguignon a réchauffé les estomacs pour le repas de midi. Merci à la Municipalité et à l'Amicale Laïque pour leur participation financière à l'occasion de cette journée.

Rendez-vous en décembre 2022 pour une nouvelle édition.

Le 17 avril c'est au tour des œufs de Pâques de faire leur entrée à l'espace vert de la cantine municipale. Des arbres chargés de peluches, et des chocolats à profusion ont été découverts par les enfants de nos écoles lisloises. Merci à Mistral (SPAR) d'avoir organisé cette matinée, à Nadine (association du jouet qui sourit) pour les nombreux dons distribués et à tous les généreux commerçants pour leur participation financière à l'achat des chocolats. Nous ne pouvons que féliciter les enfants qui, les bras chargés de peluches, les paniers pleins de chocolats, ont généreusement partagé avec leurs petits camarades, un peu en retard, ... Bravo à eux ! D'autres festivités sont envisagées pour cet été,

Le Président, Toni Buccellari





Dans le cadre des vacances, le club de Limens JSA a proposé à ses jeunes licenciés un stage mêlant football et thématique environnementale durant la seconde semaine des vacances.

Tout au long de la semaine, les enfants ont pu approfondir leurs qualités techniques sur les terrains chaque après-midi, pour le plaisir et avec beaucoup d'énergie.

Cela après des matinées consacrées à diverses activités ayant pour point commun l'environnement.

Ainsi, les enfants ont pu participer à une marche aux bords de la rivière et des alentours du terrain de St Astier visant à nettoyer les déchets oubliés, et sont également allés à la rencontre de l'association de pêche le Roseau Astérien ainsi que d'une maraîchère, Mme Françoise David Testud. Pour compléter le programme, les participants de ce stage (environ 25 enfants) ont également appris à fabriquer du dentifrice à partir d'éléments naturels ainsi que des nichoirs à oiseaux qu'ils ont installés autour du terrain pour faciliter la vie des oiseaux. Une semaine riche menée par nos éducateurs auxquels se sont associés quelques licenciés U17 du club sous la houlette de Kevin Bales notre RTJ et Lucie notre volontaire en service civique.

Le club remercie les acteurs de ce stage et les intervenants qui ont permis de voir les enfants profiter d'une semaine avec le sourire et la joie de la découverte.

Contact pour plus de renseignements: Kevin Bales 06 76 39 35 28



ACTUALITÉ DE DERNIÈRE MINUTE !

Mission accomplie !!!

Dimanche 15/05/2022 restera une date historique pour le jeune club de LIMENS JSA. 5 ans après sa création le club accède au deuxième niveau régional.

La saison 2021-2022, a été une saison exceptionnelle pour notre club. 7e Tour de coupe de France pour la première fois du club. Et une montée acquise à la dernière journée de championnat après une bataille acharnée avec nos voisins Trélissacois !

L'équipe fanion a porté haut les couleurs de nos villes.

Rendez-vous le 12 Juin au stade de Lisle pour l'Assemblée Générale du club (10h00) et pour fêter tous ensemble cette belle saison qui n'est pas encore finie pour nos jeunes (finale coupe de la Dordogne U11 samedi 21 Mai à Notre Dame de Sanilhac, Final Coupe de la Dordogne U17 le 26 Mai à Montpon) et les derniers matches pour notre réserve !



Association R.E.A.L

Bonjour à toutes et à tous,

Pendant ces 2 années de pandémie nous n'avons pas pu nous faire connaître comme nous aurions voulu le faire. Cela ne nous a pas empêché de participer à la balade des pères Noël motards avec la participation « du Jouet qui sourit » et « équipements Riders », aux salons de Cournon d'Auvergne, au marché de Lisle et Halloween de notre beau village. Cette année nous allons nous montrer le 16 avril 2022, le 18 juin 2022, le 30 juillet 2022 dans la galerie marchande d'Auchan Marsac, nous serons également présents le 15 mai 2022 sur le vide grenier et brocante à Marsac (24), il y aura aussi un week-end associatif à Ribérac (24) le 28 et 29 mai 2022.

Malgré cette dernière année difficile nous avons pu récolter environ la moitié de la somme prévue pour pouvoir finaliser notre projet. Certes le but est encore loin, mais nous gardons fermement l'espoir de la réussite de ce projet. Nous avons plus que jamais besoin de vous pour partager, faire connaître, soutenir et faire réaliser le projet.

Toutes les aides seront bienvenues. Nous sommes en contact avec NSC SIDECAR, un fabricant de side-car. Nous espérons la réalisation de ce projet avant la fin de l'année.

Notre association n'a pas qu'un seul but, mais celui d'aider aussi des personnes et enfants « handicapés » dans le monde de la moto.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook et sur notre blog :

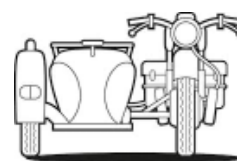
Blog : <http://roulonsensembleaveclea.over-blog.com>

Cagnotte Leetchi : <https://www.leetchi.com/c/un-side-car-pour-lea>

Mail : roulonsensembleaveclea@gmail.com

Bon de commande :

https://data.over-blog-kiwi.com/5/59/56/76/20220202/ob_570b8e_bon-de-commande-real2022.pdf



Nous vous attendons nombreux et nombreuses, nous comptons sur votre générosité.

Equipe de REAL



Les Chevauchées du Périgord

La pratique des sports équestres apporte aux enfants de multiples aptitudes.

D'abord la rigueur et l'adresse de leurs gestes.

L'équilibre et la conduite d'un cheval ne sont pas d'une facilité évidente. Les soins à prodiguer à un animal impliquent de la précision, du calme et de la volonté.

Les soins et la nourriture d'un cheval, ça s'apprend également.

La monte d'un cheval au pas, au trot, nécessite de la compétence. Il nous a fallu, à nous-mêmes de l'application et de l'expérience, avant de l'inculquer à nos propres élèves, et c'est moins facile que de se servir d'un vélo.

En pratiquant l'équitation avec notre monitrice Barbara AUTEFORT, vos enfants gagneront en compétence et équilibre plus que les parents n'imaginent.

Annie DURANTON, présidente



Belisle Western Danse Country

Enfin une année presque complète à deux mois et demi de la clôture de la saison 2021-2022. Avec des règles sanitaires strictes la saison a pu se dérouler normalement.

Je remercie les nouveaux adhérents pour leur arrivée cette année.

Les portes vous sont toujours ouvertes le lundi soir à partir de 18h et jusqu'à 21h à la salle des fêtes de Lisle.

Pour tout renseignement téléphoner au 07 85 01 53 88 ou au 06 28 76 11 08

Une petite vidéo est disponible sur « YouTube » : taper « besoin de chanter country » ou directement sur ce lien : <https://youtu.be/5hflDjuWH0s> et vous verrez le club Belisle Western à l'œuvre !



Les Petits Pas de Lisle

Malgré l'épidémie qui a couru tout au long de cette saison 2021 2022 les petits pas de Lisle n'ont pas arrêté leurs randonnées, tous les mardis à partir de 13h30 avec départ sur le boulevard Marguerite Peyrou à Lisle. Pour tout renseignement téléphoner au 06 28 76 11 08.

Le bureau voudrait remercier les organisateurs de toutes ces randonnées : Francis, Michel, Annie, Claude , Arlette, Jacqy et Yvette. Les randonnées auront lieu jusqu'à la première semaine de juillet tous les mardis pour une reprise début septembre.



Vivre à Lisle

Les conditions sanitaires actuelles n'étant pas satisfaisantes, l'association "Vivre à Lisle" ne veut pas prendre de risques !

Aussi les événements que nous souhaitons programmer, concert de jazz et "peintre dans la rue" sont pour l'instant reportés.





Club de Billard de Lisle

Voilà une saison qui se termine bien. L'équipe BCL (Billard Club de Lisle) termine première du championnat de deuxième division et se trouve qualifiée pour les finales des champions à Gien au mois de juin prochain. Merci et à bientôt,

Claude Berite, président BCL



L'association Rural Sauvage organise la troisième édition du festival Lisle Sauvage le Vendredi 24 et Samedi 25 Juin 2022.

Une douzaine de groupes de musiques, un espace restauration avec food-truck et commerçants locaux pour les festivaliers, les familles et les locaux.

L'accès au bourg du village sera uniquement piéton le temps du festival pour assurer la sécurité de tous.

Plus d'infos sur le site internet du festival : <https://www.lislesauvage.fr/>

Comité des Fêtes

Voici les nouveaux membres du bureau, élus en ce début d'année.

De gauche à droite :

Tristan MARTIN	Président
Nicolas HYVER	Vice-président
Nadine DUCLAUD	Vice-Présidente
Nicole CONSTANT	Secrétaire-adjointe
Nanou ÉCHILLEY	Secrétaire
Albert ÉCHILLEY	Trésorier

Dans un premier temps, nous vous confirmons : la traditionnelle Fête de la Saint Roch aura bien lieu les 20, 21, 22 et 23 août, sans oublier la Fête nationale du 14 juillet.

Tous les bénévoles (anciens et nouveaux) sont bien entendu les bienvenus...

Le Bureau





Reportage France Bleu Périgord : Rubrique « Au fil de l'eau »

Le jeudi 18 novembre 2021, une équipe de France Bleu Périgord s'est déplacée dans notre village afin de diffuser sur leurs ondes un reportage sur notre magnifique richesse communale qu'est « l'or bleu », autrement dit « l'eau »...

La visite a commencé par la description et l'historique du Bullidour et son lavoir, lieux incontournables avec les précieuses explications de Michèle Dudon.

Marie-Madeleine Carcauzon a relaté le travail et les anecdotes des anciennes et fidèles lavandières avec nostalgie et humour.

Une visite au « Château Haut » s'en est suivie, avec la très jolie collection des œuvres de peinture de Cathy Fargeot, toujours sur le thème de l'eau.

La matinée s'est terminée au « Moulin du Pont » où Patrick Marty a mis en avant cet endroit exceptionnel tant pour l'attrait de la rivière, de la plage, de la pisciculture, qui font de notre bourg, une destination très prisée.

La diffusion de ce reportage s'est déroulée chaque matin du 22 au 26 novembre sur les ondes de la radio « France Bleu ». Des photos et vidéos ont été présentées sur leur site internet.

C'est dans la bonne humeur que ces différents sites ont été mis à l'honneur. Expérience à renouveler, Lisle n'a pas encore dévoilé toute ses richesses !!! ...



Coco & ses drôles de dames lors du repas des aînés du 20 mars

Images du carnaval du samedi 26 mars organisé par l'Amicale Laïque



Une paire de tourterelles hébergée sous la toiture de la salle des fêtes


Merci au Comité des
Fêtes pour
la mise en place des
décorations de Noël dans le
bourg

Dates à retenir :

- Élections Législatives les 12 et le 19 juin
- Festival « Lisle Sauvage » le 24 et 25 juin
- Marché de producteurs et commerçants le 2 et 3 juillet
- Un rassemblement privé de motos et quelques voitures anciennes du 9 au 11 juillet au camping municipal « Le Pont »
- Le 14 juillet : feu d'artifice offert par la Municipalité. Vide grenier et repas sur les Banquettes en préparation
- La Fête de la St Roch du 20 au 23 août



Proverbes :

Plus mai est chaud plus l'an vaut

Lorsqu'il pleut le 3 mai, point de noix au noyer

**Du mois de mai la chaleur
de tout l'an fait la valeur**



Le marché de Noël, organisé par l'association Foires & Marchés et des bénévoles le dimanche 19 décembre.



Un coup le mégaphone, un coup la bouteille, c'est la grande forme pour Serge, rires !!!



Les riverains de la Route de Pommiers ont, une fois encore, décoré leur village pour Noël. Un défi pour d'autres villages de la commune pour Noël 2022 !



Au repas des aînés... faites attention au COVID !!



« Les Dronne Valley Aqua Belles », est un groupe de dames qui nagent en eau froide, une d'elles est Suzy Heselton. Elles se baignent tous les lundis matins dans la Dronne à Lisle quand les conditions le permettent, ou dans une piscine à l'eau froide (au plus bas à 7,9° !!). Elles ont organisé un événement pour le soutien du peuple ukrainien. Appelé le « Plouf de Printemps » ou Spring Splash en anglais, plus de 100 personnes y ont assisté le matin du samedi 26 mars et 15 personnes courageux(ses) ont bravé l'eau de 11° en s'associant aux nageuses. Grâce à une vente de gâteaux, de cafés et aux dons libres, ces dames ont récolté 1015,24€ qui ont été reversés à la Croix-Rouge Française, fonds pour l'Ukraine. Merci à l'Amicale Laïque qui a porté ce projet permettant l'organisation de l'événement dans les meilleures conditions.



Rappel :

Le personnel communal n'est pas habilité à répondre directement aux sollicitations des habitants. Merci de contacter la mairie pour toute demande d'intervention.

Téléphone au
05 53 04 50 02

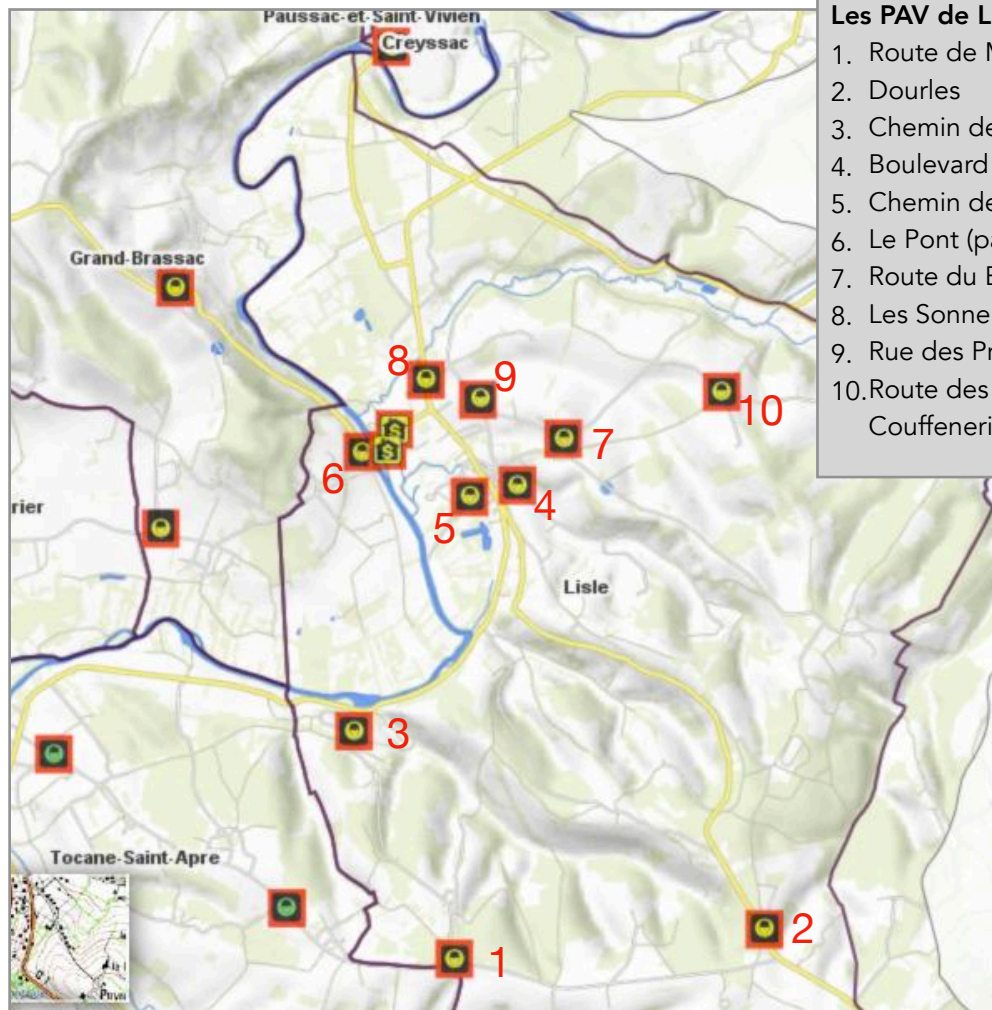


A gauche, les PAV (Points d'Apport Volontaire) sur le Boulevard Marguerite Peyrou.

A noter que les PAV au couvercle vert n'acceptent que le VERRE



Les PAV au Pigeonnier



Les points de collecte installés à Lisle (avec quelques PAV des communes voisines indiqués)

Les PAV de Lisle sont situés à :

1. Route de Mensignac
2. Dourles
3. Chemin de la Gare à Rouffelier
4. Boulevard Marguerite Peyrou
5. Chemin de Lavergne (aux hangars communaux)
6. Le Pont (parking 2 de la baignade)
7. Route du Bordiérage (carrefour Route du Maine)
8. Les Sonneries (devant la Stade)
9. Rue des Prairies (au cimetière)
10. Route des Plateaux (carrefour de la Barde et la Couffenerie)

La commune n'est pas habilitée de répondre à vos questions, pour tout renseignement ou signalement de problème adressez-vous au SMD3, le syndicat responsable des ordures ménagères :

Tél : 09 71 00 84 24

Mail : service.usagers@smd3.fr

Horaires de la déchetterie
sur page 27
#communepropre

Grippe Aviaire - Situation

Si beaucoup de communes sont actuellement touchées en Dordogne par la grippe aviaire, nous avons pour le moment échappé à ce fléau et à ses contraintes assez drastiques.

Nous rappelons tout de même que tout propriétaire de volailles doit déclarer celles-ci en mairie d'après un arrêté de 2006.

Faites-le donc si ce n'est déjà fait.



Pour une commune propre, respectez les consignes indiquées sur les bornes et mettez les bons déchets dedans.

Toute autre chose doit être apportée à la déchetterie de Tocane.



Citoyenneté - Brûlage

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage

Du 1er Mars au 30 Septembre - Tout brûlage est interdit

Du 1er Octobre à fin Février :

Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage

Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...)

**** Soumis à Déclaration en mairie 3 jours avant de faire brûler ****

L'imprimé pour faire la déclaration est disponible en mairie ou sur le site internet de la Préfecture : <http://www.dordogne.gouv.fr>

Votre Parten'air Atmo Nouvelle-Aquitaine : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org>

Citoyenneté - Nuisances Sonores !!!!

Le bruit dû aux travaux de jardinage ou de bricolage des particuliers est strictement réglementé (horaires différents pour les entreprises). Nous vous rappelons les créneaux autorisés par arrêté Préfectoral* pour ces travaux :



Jours ouvrables (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h & de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

* Article 20 de l'arrêté préfectoral N° PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015 portant réglementation des bruits de voisinage



La Déchetterie de Tocane

La déchetterie de Tocane se situe à la sortie de Tocane en direction de Ribérac sur la zone d'activités.

Horaires d'été

du 1er juillet au 31 août :

Les mardi, mercredi et samedi

De 7h30 à 13h00

Horaires d'hiver

1er Septembre au 30 juin :

Les mardi, mercredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45

La dernière admission se fait
10 minutes avant la fermeture

Tél : 05 53 91 61 33

La Déchetterie de Ribérac est ouverte tous les jours d'été
sauf les dimanches et les jours fériés
de 7h30 à 13h00

<https://ccpr24.fr/amenager-le-territoire/environnement/gestion-des-dechets-smd3/>

PHARMACIES DE GARDE SECTEUR BRANTOME 2022 Semaines :

LISLE - Ph. LACOMBE/BOURDINAUD : 4-9-14-20-25-32-38-44-49
CHATEAU L'EVEQUE -Ph. BERAUD : 1-6-11-19-26-33-39-46-50
BRANTÔME- Ph VERT GALANT: 2-10-18-24-29-36-42-48
CHAMPAGNAC DE BELAIR-Ph BENHAMOU : 3-8-15-21-27-30-37-43-51
MAREUIL- Ph DUBESSET : 7-12-16-22-28-34-40-45
AGONAC – Ph GRUBER / CORE : 5-13-17-23-31-35-41-47-52

Sous réserve de modifications de leur part.
Les gardes débutent le vendredi à midi et se terminent vers 9h le vendredi matin suivant. La pharmacie de garde est affichée sur la vitrine de chaque établissement. **Vous pouvez également composer le 3237 suivi de votre code postal ou vous rendre sur le site www.3237.fr en suivant les instructions.**



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LISLOISES

Pour toutes informations complémentaires contacter la CCPR de RIBERAC :
05-53-92-50-49 ou 06-84-75-65-57

CHAUMETTE	Yasmine	23, Route de Périgueux	05-53-03-33-07
MULARD	Sylvie	9, Route de Bussac	05-53-02-18-69
LAMY	Mélanie	5, Route du Pont	06-25-01-49-53
PIRARD	Aurélien	6, Boulevard Marguerite Peyrou	06-79-95-81-40
PUYPELAT	Virginie	Rue des Bons Voisins, Puymaurin	06-17-47-15-83
MADIN	Maud	11, Route du Pont	05-53-03-68-20



SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie de Lisle	Tél : 05 53 04 50 02
	Fax : 05 53 54 58 81
Salle communale et bibliothèque	Tél : 05 53 04 51 77
Restaurant scolaire	Tél : 05 53 07 05 83
Accueil périscolaire et centre de loisirs	Tél : 05 53 08 31 97
Camping municipal	Tél : 06 30 53 38 27
Ecole maternelle	Directeur Bruno ROBIN Tél : 05 53 04 54 66
Ecole Primaire	Directrice Chrystel DARROUZES Tél : 05 53 04 50 29

URGENCES

Samu	Tél : 15
Urgences européennes	Tél : 112
Gendarmerie	Tél : 17
Pompiers	Tél : 18
EDF	Tél : 09 69 32 15 15
Service de l'eau SAUR	Tél : 05 81 31 85 03
ORANGE assistance	Tél : 3900
SFR assistance	Tél : 1023
Bouygues assistance	Tél : 1064
Free assistance	Tél : 1044

SERVICES DE PROXIMITE



Notaire Maître Etienne DUBUISSON
La Poste Lisle
Crédit Agricole
Maison de la Dronne Montagnier
Office de Tourisme de Ribérac
Office de Tourisme Brantôme
CCPR Communauté de Communes du Périgord Ribérais
Déchetterie de Tocane

Lisle Tél : 05 53 04 50 21 / Brantôme Tél : 05 53 05 70 87
Tél : 05 53 04 50 51
Tél : 09 69 32 22 47
Tél : 05 53 91 35 11
Tél : 05 53 90 03 10
Tél : 05 53 05 80 63
Tél : 05 53 90 61 94 / 05 53 90 56 49
Tél : 05 53 91 61 33

ESPACE DE SANTÉ RURAL DE LISLE ET AUTRES SERVICES MEDICAUX

Pharmacie Lacombe-Bourdinaud	Tél : 05 53 04 50 03 Fax : 05 53 53 36 15 (plateforme)
Docteur Laurent BLANCHÉ	Tél : 05 53 04 50 03 Fax : 05 53 53 36 15 (plateforme)
Docteur Alain DELGADO	Tél : 05 53 04 51 53 (Plateforme rendez-vous)
Infirmières : Laurine LABEYRIE , Audrey VERNEUIL & Clémence SALLAT :	Tél : 05 53 04 55 26 / 06 24 43 73 02
Kinésithérapeutes : Laurence DENIS, Alice DEMOULIN & Aude MAZIERES, Fabien CHOPY :	Tél : 05 53 90 70 60
Pédicure-Podologue D.E. Jessica TRONIOU	Tél : 06 36 14 58 41
Psychomotricienne : Amélie AFFAGARD	Tél : 06 61 03 08 53
Diététicienne : Floriane HADIDI	Tél : 05 53 45 40 95
Dentiste : Sébastien SURAY	Tél : 05 53 46 29 36
Ambulances Lisloises , Taxi, Pompes Funèbres	Tél : 05 53 04 50 15
Vétérinaire Mme BOUDRY (Tocane)	Tél : 05 53 90 36 61
Vétérinaire de la Truffe (Ribérac)	Tél : 05 53 90 26 90
Vétérinaire de Valeuil	Tél : 05 53 45 93 34
Pôle enfance/Aide aux personnes âgées/ Portage des repas : Mairie de Tocane	Tél : 05 53 90 61 94
Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCPR	Tél : 05 53 90 28 40 Ribérac Tél : 05 53 90 61 94 Tocane
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM et CMU)	Tél : 3646



Rappel : un DAE (défibrillateur) est installé devant la mairie et un deuxième à l'intérieur de la salle des fêtes, en cas de besoin.

ASSISTANCE AUX VICTIMES



Hôpital de Périgueux	Tél : 05 53 45 25 25	SIDA Infos service	Tél : 0800 840 800
Hôpital privé de Francheville	Tél : 05 53 02 11 11	Enfance et partage	Tél : 05 62 26 15 55
Centre Anti Poison	Tél : 05 56 96 40 80	SOS Violence	Tél : 05 53 09 09 49
Enfance Maltraitée	Tél : 119	Maltraitance Vie conjugale	Tél : 39 19
Drogue Info Service	Tél : 0800 23 13 13	SOS Enfants disparus	Tél : 116 000
Tabac Info Service	Tél : 3989	Croix Rouge Ecoute	Tél : 05 53 53 30 74
Fil santé jeunes	Tél : 05 44 93 30 74	Planning familial	Tél : 05 53 53 11 96



Ils nous ont quittés en 2021

Mireille TESSIER épouse LATOURNERIE	9 février
François GASQUET	21 février
Marcel SENRENT	26 février
Jean-louis SAULNIER	17 mars
Pierrette PRIOUR épouse OREILLER	30 mars
Pierrette BLOIS épouse BOIBELET	21 avril
Jean-Paul VATERLAUS	22 avril
Michel CASAMAYOU	26 avril
Henriette DEYXIDOUR veuve DUSSOULIER	25 mai
Georges MEUNIER	23 juillet
Bernard MORDRET	7 octobre
Jean-François DURAND	27 octobre
Marc LABROUSSE	29 octobre
Pascale HERMAN épouse DURAND	1 novembre
André ANGELY	22 novembre
Max OREILLER	26 novembre
Roseline BOURGEIX épouse BISSON	7 décembre



Les Mariages



Le 20 février 2021

ISSANDOU Philippe, Raymond
&
LASCAZES Dominique, Catherine



Nous nous excusons d'avoir omis,
dans notre bulletin municipal n°74,
de présenter :

Eva, Inès DESMOULIN,
Née le 24 janvier 2020





Les bulletins municipaux sont disponibles
en ligne sur www.mairie-de-lisle.fr





La Mairie

Secrétaires : Marlène MATHA et Christine GALLET

Tel : 05.53.04.50.02 Fax : 05.53.54.58.81

Courriel : mairie-de-lisle@wanadoo.fr Site internet : www.mairie-de-lisle.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h00 (bureau fermé l'après-midi)

Mardi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi : 8h30 - 12h00 (bureau fermé l'après-midi)

Jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Les permanences des élus

Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints,
reçoivent à la Mairie
sur rendez-vous



Bibliothèque Municipale

Directrice : Gaëlle DENEUVILLE assistée de bénévoles.

Les horaires d'ouverture au public
sont disponibles en page 13

Téléphone : 05 53 04 51 77

Possibilité de portage à domicile

Location de la Salle des Fêtes

Tarifs au week-end

(du vendredi au dimanche / 3 jours) :

Particuliers lislois 110€*

Particuliers non-lislois 190€*

Associations lisloises 40€*

(2 locations gratuites chaque année civile)

Associations non-lisloises 120€*

Petites réceptions 50€*

Forfait location vaisselle 50€

Forfait chauffage 60€

(du 1er octobre au 30 avril)

* gaz compris

Pour connaître la disponibilité de la salle veuillez consulter
le site internet de la commune ou demander à la Mairie
ou contacter le responsable Marcel BESSINE

Téléphone : 06 28 76 11 08

Permanence d'une Assistante Sociale

Prendre rendez-vous avec

l'assistante sociale au :
Centre médico-social de
Tocane
Tel : 05.53.02.06.72



La Gendarmerie

Ouverte de 08:30 à 12:00 et de 14:00 à 18:00

Téléphone : 05.53.92.57.00

La brigade de **Tocane** est ouverte le lundi
La brigade de **Verteillac** est ouverte le jeudi
La brigade de **Ribérac** est ouverte tous les autres jours



Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mélanie FOSSAERT-CELERIER & Olivier CHABREYROU

Et leurs suppléants : Danielle DELEST-LEPEE & Francis MILLARET

reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous.

Téléphone : à la Mairie de Lisle 05 53 04 50 02